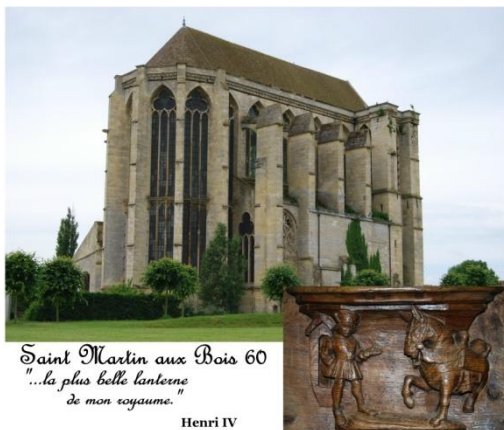




FLASH INFO

Septembre 2026

Mairie de Saint-Martin-aux-Bois:

Tél : 03 44 51 03 55

Site Internet : <https://saintmartinauxbois.fr>

Courriel : saint-martin60@orange.fr

Informations pratiques

EN CAS D'URGENCE :

- **POMPIERS DE Maignelay** le 03.44.51.54.30 ou 18,
- **S.A.M.U.** le 15
- **GENDARMERIE DE Maignelay** le 03.44.51.55.17 ou 17
- **CENTRE ANTI-POISON 24h/24h** le 0800 59 59 59 (n° vert gratuit)
- **MÉDECINS** : Pour connaître le médecin de garde le week-end et les jours fériés, vous pouvez téléphoner à votre médecin traitant, un répondeur vous donnera toutes les indications.
- **PHARMACIENS** : Pour connaître la pharmacie de garde les dimanches et jours fériés : tel : 3237 (0.34€/mn depuis un fixe).

Horaires d'ouverture de la mairie

Horaires du secrétariat de mairie :

- le mardi de 14 h à 18 h
- le mercredi de 11 h à 13 h
- le vendredi de 14 h à 18 h

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Tél : 06 82 71 87 60

Recensement

Les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser dès leur 16^{ème} anniversaire. Se renseigner au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Environnement

Horaires des déchetteries jusque fin octobre

LUNDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-18h
MARDI	Maignelay	9h-12h	14h-18h
MERCREDI	Maignelay, La Neuville Roy	-	14h-18h
JEUDI	Maignelay	-	14h-18h
VENDREDI	Maignelay, La Neuville Roy	8h-12h 9h-12h	14h-18h 14h-18h
SAMEDI	Maignelay, La Neuville Roy	9h-12h 9h-12h	14h-18h 14h-18h

TAILLE DES HAIES

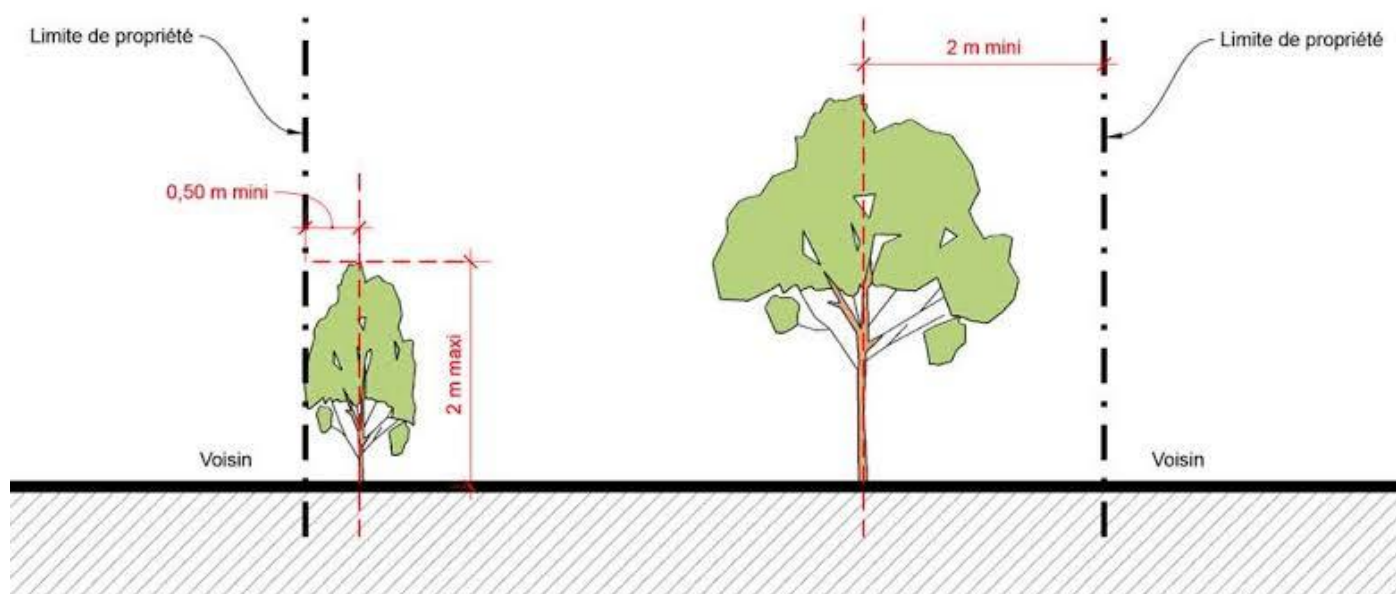
En France, la réglementation nationale du Code civil (art. 671) impose des règles de distance et de hauteur selon l'emplacement de la haie par rapport à la limite de propriété.

Synthèse de la réglementation (Code civil)

Hauteur de la haie	Distance minimale / Limite séparative	Mode de calcul de la distance
Moins de 2 m	0,50 m au minimum	Du centre du tronc/pied de l'arbuste jusqu'à la ligne séparative.
Plus de 2 m	2 m au minimum	Du centre du tronc jusqu'à la ligne séparative.

Plantations de moins de 2 m de hauteur

Plantations de plus de 2 m de hauteur



NOS AMIS LES ANIMAUX

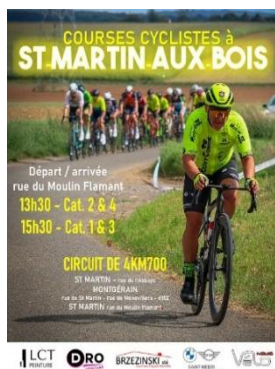
Nous vous rappelons que la divagation des chiens est interdite dans le village. Merci aux propriétaires de veiller à ce que les accès et clôtures des propriétés soient bien fermées. De même, les aboiements ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, dans un lieu public ou privé.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories doivent être déclarés en mairie pour obtenir un permis de détention.

Nous vous rappelons également aux propriétaires de chats qu'ils doivent être impérativement stérilisés afin d'éviter leur prolifération.

Merci de veiller à ces dispositions pour le bien être de chacun.

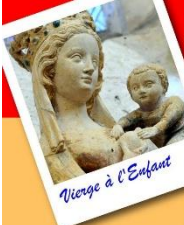
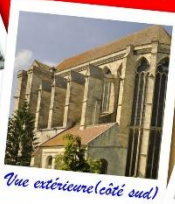
Calendrier



- **5 septembre 2026** Course cycliste à Saint-Martin-aux-Bois
Attention : restrictions de circulation et de stationnement sur le parcours. (Rue du Moulin Flamant, rue de l'abbaye à partir du restaurant de l'abbaye et la route de Montgerain)

IPNS **BROCANTE**
Saint martin aux bois
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2026
de 7H à 17H
 **Vide Grenier et**
Déballage vêtements grande taille jusqu'au 62
Réservé aux particuliers
2.50 euros le mètre
PLACE Municipale
buvette sur place et restauration
réservation: 06 65 13 47 87
mail: jacquelineeric.mariette@gmail.com

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 2026

 *Virgée à l'Enfant*
 *Vue extérieure (côté sud)*
 *Les miséricordes*
 *Les peintures murales*
 *Les verrières*

Découvrez une abbatale du XIII^e siècle et ses trésors
samedi 19 sept.
dimanche 20 sept.
de 10 h 00 à 18 h 00
ENTRÉE GRATUITE
Exposition
Le langage des stalles

visite et exposition proposées par
l'association Stalles de Picardie
stallesdepicardie@gmail.com
www.abbaye-de-saint-martin-aux-bois.fr
Abbaye de Saint Martin aux Bois

SAINT-MARTIN-AUX-BOIS (Oise)



LOCATION LOGEMENT MAIRIE
543 RUE DE L'ABBAYE –
60420 SAINT MARTIN AUX BOIS.

Les travaux de rénovation du logement touchent à leurs fins. Il pourra donc être mis en location prochainement.

Logement à louer :

Superficie : 50.75 m²

Il est composé :

- ✚ Une entrée
- ✚ Une pièce à vivre de 27 m² avec un coin cuisine
- ✚ Une chambre de 11 m²
- ✚ Une salle de bain avec wc de 7 m²
- ✚ Une cave
- ✚ Un jardin avec une terrasse de 22 m²

A ce logement, est associé un garage de 30 m²

Pour tous renseignements, visites et retirer un dossier de candidature, adressez-vous au secrétariat de la mairie pendant les heures d'ouverture.

HORAIRES TRANSPORTS SCOLAIRES 2026/2027

Ecoles Maternelle et Primaire Maignelay Montigny

Aller	St Martin aux Bois Mairie	8h19	13h19
	Vaumont	8h22	13h22
	Maignelay Ecole Bourgeois	8h30	13h30
	Maignelay Ecole Maternelle	8h40	13h40
Retour	Maignelay Ecole Maternelle	11h50	16h20
	Maignelay Ecole Bourgeois	12h00	16h30
	Vaumont	12h08	16h38
	St Martin aux Bois Mairie	12h11	16h41

Collège de Maignelay Montigny

Aller	St Martin aux Bois Mairie	8h09	
	Vaumont	8h11	
	Collège	8h25	
			Me
Retour	Collège	17h25	12h45
	Vaumont	17h35	12h58
	St Martin aux Bois Mairie	17h37	13h02

Collège de ST Just en Chaussée

Aller	Vaumont	7h09	
	St Martin aux Bois Mairie	7h12	
	Collège	7h46	
			Me
Retour	Collège	16h35	12h10
	St Martin aux Bois Mairie	17h06	12h35
	Vaumont	17h08	12h37

Liaison Gare de Tricot

Aller	St Martin aux Bois Mairie	7h05	
	Vaumont	7h08	
	Gare	7h17	
Retour	Gare	18h40	
	Vaumont	18h45	
	St Martin aux Bois Mairie	18h47	

Liaison Lycée Clermont Breuil le Vert

Aller	Vaumont	6h56	
	St Martin aux Bois Mairie	7h00	
	LP Roberval	7h45	
	Lycée Cassini	7h55	
			Me
Retour	Lycée Cassini	17h50	12h45
	St Martin aux Bois	18h41	13h36
	Vaumont	18h43	13h38